

***APPEL À COMMUNICATIONS  
SCIENTIFIQUES POUR LE 34E CONGRÈS  
INTERNATIONAL DU CIRIEC  
– COSTA RICA, 16-18 OCTOBRE 2024 –  
« QUELLES STRATÉGIES POUR UN  
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET  
HUMAIN ? »***



Le Costa Rica, un pays d'Amérique Centrale d'une nature exceptionnelle, accueillera le 34e Congrès international du Centre International de Recherche et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC), qui aura lieu les 16, 17 et 18 octobre 2024.

L'événement est organisé par l'Université d'État à distance (UNED, Costa Rica), le Centre International de Recherche et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC), en collaboration avec la section costaricaine du CIRIEC (CIRIEC-Costa Rica).

L'objectif ? Générer un espace de réflexion et d'analyse pour la contribution académique au secteur de l'économie sociale et solidaire dans le monde, ainsi que le renforcement des programmes institutionnels visant à garantir l'inclusion, l'équité et à améliorer les conditions de bien-être de tous.

## **1. Introduction**

Les avancées technologiques ont profondément affecté le développement de nos sociétés. Cependant à elles seules, elles ne permettent ni de réduire les inégalités ni de renforcer la démocratie politique et économique. Des politiques publiques et des actions collectives sont nécessaires pour un développement territorial et humain au bénéfice de tous.

Les problématiques et enjeux discutés au Congrès du CIRIEC traiteront des STRATÉGIES et INNOVATIONS mises en œuvre sous l'impact des diverses transitions. Les acteurs de l'économie sociale et de l'économie publique partageront leur expérience et réalisations pour une société plus juste et plus durable.

## **2. Thèmes:**

### **1. Développement territorial urbain et rural**

#### **Sous-thèmes proposés :**

- a. Stratégies de développement durable dans les zones urbaines et rurales
- b. L'économie circulaire comme outil de développement territorial et de préservation du milieu et des écosystèmes
- c. Innovations sociales dans les biens et services pour réduire les inégalités sociales

### **2. Développement humain en relation avec la santé, l'éducation et les droits**

#### **Sous-thèmes proposés :**

- a. Modèles d'économie collaborative pour promouvoir le développement humain, la santé, l'éducation et les droits
- b. Les entreprises en faveur du développement humain en termes de qualité de vie et d'opportunités de croissance économique personnelle
- c. Des modèles de *spin-off* pour créer un développement durable

### **3. Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesures d'impact**

#### **Sous-thèmes proposés :**

- a. Stratégies e préservation de la sécurité alimentaire et de l'eau potable
- b. Stratégies pour atténuer le changement climatique
- c. Projets d'innovation marine pour prendre soin de la vie marine

#### **4. Les politiques publiques en faveur du développement territorial**

##### **Sous-thèmes proposés :**

- a. Démocratisation politique et développement territorial
- b. La santé publique et l'accessibilité à l'eau potable comme droits fondamentaux
- c. Indicateurs de mesure des infrastructures vertes et résilientes

#### **5. Politiques publiques et économie sociale et solidaire**

##### **Sous-thèmes proposés :**

- a. Modèles d'autonomisation et d'entrepreneuriat en économie sociale basés sur l'égalité des genres
- b. Démocratisation politique et développement territorial sous l'angle de l'économie sociale et solidaire
- c. Démocratie participative
- d. Initiatives *bottom-up*
- e. Indicateurs et mesures

#### **6. L'initiative et l'action publiques au service du développement durable**

##### **Sous-thèmes proposés :**

- a. La responsabilité sociale des entreprises comme initiative en faveur du développement et du progrès économique
- b. La bioéconomie comme moteur de développement durable
- c. L'économie orange pour stimuler la créativité, la culture et l'art

#### **7. L'innovation scientifique et technologique**

##### **Sous-thèmes proposés :**

- a. Innovation et énergies propres selon des modèles d'économie sociale et solidaire pour protéger les ressources naturelles
- b. Innovation et technologies de rupture dans une démarche d'économie sociale et solidaire
- c. Applications technologiques pour mesurer les variables sociales, économiques et environnementales

#### **8. Infrastructures & réseaux des services publics**

**Sous-thèmes proposés :**

- a. Vers la construction de villes durables
- b. Coopératives et entreprises sociales pour générer des infrastructures et des réseaux de services publics
- c. Stratégies visant à améliorer l'accès à l'eau potable pour tous

**9. Histoire du coopérativisme et de l'économie sociale****Sous-thèmes proposés :**

- a. Origines du coopérativisme et développement de la pensée coopérative
- b. Impact des coopératives sur le développement territorial et humain
- c. Coopératives et développement durable
- d. Coopérativisme et genre

**3. Dates importantes pour la présentation des communications**

<b>Date</b>	<b>Événement</b>
17/4/2024	Appel à propositions des résumés et/ou des textes complets.
15/8/2024	Date limite pour la réception de propositions de résumés et/ou de textes complets (Formats)
A partir du 18/4/2024	Début de notification d'acceptation des propositions des résumés
17/4 au 15/6 2024	Date d'inscription avec 10% de réduction : Présentateurs de papiers ou participants (en présentiel ou en ligne*)
14/9/2024	Date limite de remise des textes complets pour publication
16/10/2024	Début du Congrès

**4. Site Internet du Congrès**

<https://ciriec.uned.ac.cr/es/>

**5. Structure générale du Congrès**

La structure du congrès se fonde sur 3 axes :

1. Séances plénières avec des invités spéciaux
2. Tables rondes thématiques parallèles
3. Séances dédiées à la présentation de communications scientifiques, dont les instructions de présentation figurent dans ce document.

## 6. Présentation de communications au Congrès

Les organisateurs invitent les chercheurs universitaires et les centres de recherche spécialisés à participer au congrès en présentant des propositions de résumés en lien avec le thème général et les axes thématiques de l'événement.

**Résumés :** La longueur des résumés doit être de 100 à 150 mots, il faut utiliser uniquement des points et inclure une bibliographie. Ils peuvent être rédigés en espagnol, anglais, français ou portugais.

Pour soumettre vos propositions, envoyez uniquement le document ci-joint à l'adresse email : [cirieccr@uned.ac.cr](mailto:cirieccr@uned.ac.cr), avec pour Objet : PAPIER : « CIRIEC 2024 – COSTA RICA – Nom de l'auteur ». Par exemple, « CIRIEC 2024 – COSTA RICA – María Rodríguez ». Pour envoyer des demandes, des documents et d'autres, utilisez le sujet que vous jugez approprié.

Le document final aura une longueur maximale de 9 000 mots, bibliographie comprise en Arial de 12 points avec un interligne de 1,5. Dans le cas des titres ils seront en caractères gras de 16 points avec sous-titres en gras de 14 points. Les tableaux doivent être en noir et blanc dans un format modifiable.

**Communications acceptées :** La liste des communications acceptées sera publiée sur le site Web du Congrès : <https://ciriec.uned.ac.cr/es/>

Les communications acceptées seront présentées lors du congrès en anglais, français, portugais ou espagnol. Veillez noter que ces séances ne bénéficieront pas d'interprétation.

**Soumission des textes complets :** La date de soumission des textes complets des communications pour publication est le 14 septembre 2024. La publication des communications reçues après cette date n'est pas garantie.

**Les communications des chercheurs non dûment inscrits ne seront pas acceptées.**

## 7. Inscriptions

Tous les membres du Congrès doivent s'inscrire au congrès. L'inscription se fait via le site Web du Congrès (module d'inscription bientôt disponible).

## 8. Manuel de base pour la rédaction d'articles scientifiques

Un article scientifique est un rapport écrit qui transmet de nouvelles connaissances et expériences. Selon l'UNESCO, « la finalité essentielle d'un article scientifique est de communiquer les résultats de la recherche, des idées et des débats de manière claire, concise et fiable ; la publication est l'une des méthodes inhérentes au travail scientifique. Il est nécessaire d'établir des stratégies de publication et suivre sciemment une série de règles appropriées pour faciliter les échanges entre scientifiques de tous les pays et réduire l'augmentation du volume des publications à des proportions raisonnables”.

Chaque article doit avoir une structure adéquate pour être soumis aux revues et publié : titre, auteur, affiliation institutionnelle, résumé, résumé, mots-clés, introduction, méthodologie de recherche, résultats, discussion, conclusions et références bibliographiques. De plus, il est important que les normes éthiques, de style et de format soient respectées et il est essentiel que l'article soit logique, clair, précis, bien écrit et comporte un fil conducteur clair et simple.

L'auteur doit, tout d'abord, préciser l'objectif proposé dans sa recherche et en fonction de celui-ci il devra analyser ce qu'il faut dire dans l'article, son importance et selon le type de lecteur auquel il s'adresse, il devra analyser la manière la plus appropriée de transmettre le message.

### Parties d'un article

**Titre** : Le titre fait en sorte que l'article en entier soit lu ou pas. Il est conseillé de laisser cette tâche pour la fin, lorsque tout le travail est terminé. Vous devez être très clair sur ce que vous souhaitez communiquer, afin de définir la forme du travail et son organisation. La portée de l'objectif de la présentation doit être clairement établie et ses limites doivent être connues. Ce titre doit être suffisamment explicatif pour attirer l'attention du lecteur, être concis, précis et clair. Il doit être court, maximum 3 lignes et les mots évidents ne doivent pas être utilisés tels que : analyse de... ; contribution à la connaissance... ; notes de... ; étude sur... entre autres.

**Auteurs** : Il peut s'agir d'un ou plusieurs auteurs, mais il est important que les auteurs soient des personnes qui ont réellement apporté une contribution intellectuelle substantielle et qui peuvent assumer l'entière responsabilité du contenu de l'article. Le crédit ne doit pas être refusé à toute personne ayant contribué à une partie de l'article (auteur incomplet) et il n'est pas correct de répertorier les auteurs qui n'ont rien contribué à l'article (auteur injustifié).

Il est inapproprié d'inclure comme auteurs des personnes dont la contribution à l'article est minime ou nulle (auteur injustifié), ou de refuser le crédit d'auteur à une personne responsable d'une partie essentielle du contenu intellectuel de l'article (auteur incomplet). S'il y a plusieurs auteurs, celui qui a le plus contribué doit être le premier et ainsi de suite.

**Affiliation institutionnelle** : Après le nom de l'auteur, il faut indiquer l'affiliation institutionnelle. L'ordre approprié est le suivant : département, établissement, ville, province et pays.

Le courriel doit être indiqué, il n'est pas nécessaire d'écrire le mot «courriel».

**Résumé de l'article** : Le résumé précède le reste de l'ouvrage et dans de nombreux cas, c'est la seule chose qui est lue et si l'intérêt du lecteur est éveillé, il lira l'article en entier. Il est conseillé de le rédiger après avoir terminé l'article, pour souligner l'importance du texte complet. Le résumé ne doit pas être très long, il doit contenir entre 100 et 150 mots et seuls les points doivent être utilisés. Il vise à guider le lecteur pour identifier rapidement et précisément le contenu de base de l'article, ainsi que pour déterminer la pertinence du contenu.

Le résumé doit exprimer clairement et brièvement : l'importance du sujet, le sujet de recherche, les objectifs et la portée de l'étude, les procédures de base, les méthodes d'analyse et d'observation, les principales constatations et résultats et les conclusions les plus importantes. À ce stade, l'enquête doit être située dans le temps et dans l'espace. Il doit indiquer comment le travail a été effectué : où, quand et comment. Il doit être rédigé à la troisième personne, au passé, et ne doit pas contenir d'abréviations ni de références bibliographiques.

Ce résumé doit également être fourni en anglais pour pouvoir être publié (abstract).

**Mots-clés** : L'auteur doit de préférence définir 3 à 5 mots-clés permettant l'indexation croisée de l'article. Bien que ce soit le cas dans la plupart des cas, il n'est pas recommandé que les mots-clés soient dans le titre ou dans le résumé. Ils doivent également être fournis en langue anglaise (*keywords*).

**Introduction** : L'introduction doit clairement identifier le problème et le situer dans le moment présent, présenter brièvement les travaux les plus pertinents, mettre en évidence les contributions d'autres auteurs au sujet étudié, justifier les raisons pour lesquelles la recherche est menée et formuler les hypothèses et les objectifs pertinents. En soi, l'introduction constitue l'objectif général du travail de recherche et doit aller du général au particulier et du plus ancien au plus récent. Il est essentiel de répondre à ce qui est connu et inconnu sur un sujet donné et de proposer des alternatives possibles à élucider. Les citations bibliographiques ne doivent pas apparaître dans l'introduction, mais si des informations générales sont citées, il convient de faire référence à des ouvrages antérieurs.

**Méthodologie** : Chaque article doit comporter une section indiquant la méthodologie de recherche utilisée. Il est nécessaire de savoir si une recherche quantitative ou qualitative a été réalisée et elle devra indiquer comment le travail a été effectué, les sources d'information et les instruments de collecte des données utilisés, la population ou le groupe d'étude, la conception de l'étude doit également être mentionnée, la recherche, la sélection et l'affectation des sujets aux groupes d'étude, le traitement, les méthodes d'analyse et de traitement de l'information.

**Développement** : La rédaction de cette section est très importante. Son contenu doit permettre à tout professionnel spécialisé dans le sujet de répliquer la recherche. C'est une réalité que la pierre angulaire de la méthode scientifique exige que les résultats obtenus dans toute recherche puissent être reproductibles et pour que les résultats soient considérés comme tels, il est nécessaire de fournir la base pour que d'autres puissent répéter les expériences, ce n'est qu'alors qu'ils pourront être reproduits et auront une valeur scientifique.

**Résultats et discussion** : Dans cette section, seules les informations pertinentes aux objectifs de l'étude doivent être présentées, les résultats doivent suivre une séquence logique et un fil argumentatif clair, ici les aspects pertinents de la recherche sont mentionnés avec suffisamment de détails pour justifier les conclusions. Les résultats doivent être clairs et démontrer s'ils sont la conséquence logique de la méthodologie utilisée. Il ne faut pas perdre de l'espace en répétant ce qui est indiqué dans les tableaux ou les graphiques. Des données représentatives seront présentées et il sera établi si l'étude a été bien conçue, efficace et comparée aux autres. La discussion doit inclure dans les premiers paragraphes, sous forme de résumé, la conclusion centrale obtenue des résultats, avec interprétation, explication et présentation des principes, relations et possibilités de généralisation des résultats. Ce qui est nouveau ou controversé, les conséquences théoriques du travail, les applications pratiques possibles et le sens réel de l'article seront mis en évidence. Ainsi, grâce à un ordre logique et clair, le lecteur peut être convaincu de la validité interne et externe de la recherche.

**Conclusions** : La conclusion doit indiquer ce qui est important dans la recherche ; les résultats ne doivent pas être répétés en détail. Dans cette section, l'auteur doit donner son opinion sur ce qui a été étudié et justifier sa position sur la base des données issues et avec une base théorique cohérente. Toutes les conclusions doivent être étayées par les données obtenues, il ne peut pas y avoir de conclusions superficielles, car au lieu d'enrichir l'étude, elles la limitent.

**Références bibliographiques** : Elles facilitent la lecture plus ample : elles peuvent consister en citations directes ou indirectes et numérotées par ordre alphabétique et ayant été effectivement consultées. Il est préférable d'utiliser majoritairement des références bibliographiques issues d'articles déjà publiés dans des revues et dans une moindre mesure de certains ouvrages. Les pages Internet dont le contenu n'est pas dûment vérifié et qui ne respectent pas les normes de qualité requises pour un article scientifique ne doivent pas être citées (exemples : Wikipedia, *Rincon del Vago*, monographies entre autres).

## Téléchargements

Manual de estilo para la presentación de artículos Chicago Deusto (Manuel de style pour la présentation des articles Chicago Deusto). <https://revistasecauned.com/index.php/ciriec/libraryFiles/downloadPublic/21>

Manual de Lineamientos Presentación y Divulgación de Artículos Científicos (Manuel de lignes directrices pour la présentation et la diffusion d'articles scientifiques.).

<https://revistasecauned.com/index.php/ciriec/libraryFiles/downloadPublic/22>

## Exemples de citations :

Livre :

Note de bas de page

María Isabel González-Lutz, *Analyse statistique avec JMP* (San José : EUNED, 2004), 56.

Note courte

González-Lutz, *Analyse...*, 56.

Bibliographie

González-Lutz, María Isabel. *Analyse statistique avec JMP*. San José : EUNED, 2004.

Article de magazine :

Note de bas de page

Naoki Fujiwara, "Public-Private Partnerships and Their Limiting Factors for a Sustainable Public Sewerage Industry: A Comparative Analysis of Three Municipal Cases in Japan", *Revista Nacional de Administración* 12, n.o 2 (diciembre, 2021): 11-21.

Note courte

Fujiwara, "Public-Private...", 11.

## Bibliographie

Fujiwara, Naoki. "Public-Private Partnerships and Their Limiting Factors for a Sustainable Public Sewerage Industry: A Comparative Analysis of Three Municipal Cases in Japan". *Revista Nacional de Administración* 12, n.o 2 (diciembre, 2021): 11-21. <https://doi.org/10.22458/rna.v12i2.3771/>

Thèse :

Note de bas de page

Cynthia Rojas-Ureña, "Modelo Administrativo para la incorporación de las mujeres en altos puestos de liderazgo: Tecnología de Información y Comunicaciones de Costa Rica en el sector privado" (Tesis de Doctorado en Ciencias de la Administración. Universidad Estatal a Distancia, abril, 2018), 150.

Note courte

Rojas-Ureña, "Modelo...", 150.

## Bibliographie

Rojas-Ureña, Cynthia. "Modelo Administrativo para la incorporación de las mujeres en altos puestos de liderazgo: Tecnología de Información y Comunicaciones de Costa Rica en el sector privado". Tesis de Doctorado en Ciencias de la Administración. Universidad Estatal a Distancia, abril, 2018.

Article de journal :

Note de bas de page

Nelson Murillo, "Importaciones frenan crecimiento económico", *La Nación*, 10 de junio de 1988, 5A.

Note courte

Murillo, "Importaciones...", 5A.

## Bibliographie

Murillo, Nelson. "Importaciones frenan crecimiento económico". *La Nación*, 10 de junio de 1988.

Article d'internet :

Note de bas de page

Gustavo Hernández-Castro, "Lineamientos: Presentación y divulgación de artículos científicos", modificado el 31 de agosto de 2021, <https://drive.google.com/file/d/1kAGjkVxrJLeOdXS7ppPW7EIJRzGWhCq-/view/>

Note courte

Hernández-Castro, "Lineamientos", 5.

Bibliographie

Hernández-Castro, Gustavo. "Lineamientos: Presentación y divulgación de artículos científicos". Modificado el 31 de agosto de 2021. <https://drive.google.com/file/d/1kAGjkVxrJLeOdXS7ppPW7EIJRzGWhCq-/view/>

Annexe : Certains articles nécessitent l'inclusion d'annexes pour compléter et illustrer l'évolution du sujet. Ainsi, les informations qui, en raison de leur longueur ou de leur configuration, ne rentrent pas bien dans le corps de l'article et sont nécessaires à sa bonne compréhension, peuvent être incluses lorsqu'elles sont essentielles.

Note de bas de page : Vous pouvez utiliser des notes de bas de page qui ne sont pas très longues. De nombreux chercheurs préfèrent désormais ne pas utiliser de notes de bas de page et préfèrent les mettre en annexe.

## **9. Comité scientifique du Congrès**

### **Comité Exécutif Scientifique du Congrès**

Rodrigo Arias Camacho, Recteur de l'Université d'État à distance et président de CIRIEC-Costa Rica

Marie Bouchard (CIRIEC-Canada, Université du Québec à Montréal)

Rafael Chaves (CIRIEC-España, Université de Valencia, España)

José Luis Monzón (CIRIEC-España, Université de Valencia, España)

Federico Li Bonilla (CIRIEC-Costa Rica Université d'État à distance, Costa Rica)

### **Membres du comité scientifique :**

Juan Fernando Álvarez, Coordinateur (CIRIEC-Colombie – Pontificia Universidad Javeriana)

Federico Li Bonilla (CIRIEC-Costa Rica Université d'État à distance, Costa Rica)

Luis Guillermo Coto (UNED-Costa Rica Université d'État à distance, Costa Rica)

Patricia Bravo (UNED-Costa Rica Université d'État à distance, Costa Rica)

Edwin Castillo Arias (UNED-Costa Rica Université d'État à distance, Costa Rica)

Christopher Montero Jimenez (Université Nationale, Costa Rica)

Dalia Borge Marin (École Andaluza, Espagne)

Sergio Navas (Université FUNDEPOS, Costa Rica)

Yasy Morales Chacon (Université du Costa Rica, Costa Rica)

Sergio Navas Alvarado (Université Fundepos, Costa Rica)

Jessica Brenes Jiménez (CANESS, Costa Rica)

Jiae Seo (Korea Social Enterprise Promotion Agency, Corée du Sud)

Antonio González Rojas (Université de Valencia, Espagne)

Carmen Marcuello (Université de Zaragoza, OBIESCOOP, Espagne)

Maite Cancelo Márquez (Université Santiago de Compostela, Espagne)

María del Pino Domínguez Cabrera (Université de Las Palmas de Gran Canaria, Espagne)

Adoración Mozas Moral (Université de Jaen, Espagne)

Marietta Buchelli (Pontificia Universidad Javeriana, Colombie)

Fabian Salazar Villano, (École supérieure d'administration publique, Colombie)

Mónica López Santamaría (Université La Salle, Colombie)

Rodolfo Martínez Gutiérrez (Institut Technologique du Mexique, Mexique)

Roberto Cañedo (Université de Guerrero, Mexique)

Sugeyli Donaji Olguin Andrade (Université Autonome Chapingo, Mexique)

Delia Patricia Couturier Bañuelos (Université Autonome Métropolitaine, Mexique)



Noemí Lezama Ruíz (Université de Guerrero, Mexique)

Tatiana García Rivera (Université Autonome du Mexique, Mexique)

José de Jesús Rivera de la Rosa (Université Autonome Emérite de Puebla, Mexique)

Eliane Ribeiro Pereira (Université Fédérale de Río de Janeiro, Brésil)

Dirceu Basso, (Université Fédérale d'Intégration Latinoaméricaine, Brésil)

Daniel Maneses Nagao (Université Facultés de Campiñas, Brésil)

Leandro Moraes (Université d'État Paulista, Brésil)

Natalia Sandoval (Université Catholique du Nord, Chili)

Víctor Caro Castro (Université de Santiago de Brésil)

Manuel Belo Moreira (Université de Lisboa, Portugal)

Luis Reto (Institut Académique de Lisboa, Portugal)

## **10. Contacts**

Pour plus d'informations concernant l'inscription, le programme et les informations pratiques, contactez : [cirieccr@uned.ac.cr](mailto:cirieccr@uned.ac.cr)